



FOOTBALL CLUB SUD ISERE

CREE EN 1999 - AFFILIE A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL SOUS LE N° 548-244
Agrément jeunesse et sports 38 00 012

Siège Fabrice Marchiol - Maison des Associations et du Bénévolat
56 bd Docteur Ricard - 38350 LA MURE

Le site du club : <http://www.fcsudisere.fr> le mail du club : footballclubsudisere@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seniors - Seniors Fem Majeurs

2021 2022



Dans le contexte d'une saison passée incomplète, nous avons pris, lors du Comité Directeur de juin, la décision de baisser le prix des licences lors de leurs renouvellements pour les licenciés du FCSI de 30 € pour les mineurs et de 40 € pour les majeurs en conservant le survêtement dans la prestation pour continuer à vous soutenir en ces temps difficiles.

Règlement catégorie Senior féminine et Senior

Article 1 : Conditions d'inscription

Pour pratiquer le football au Football Club Sud Isère (FCSI), participer aux entraînements et aux compétitions officielles, il est obligatoire de :

Payer la cotisation fixée par le Club, non remboursable quel que soit le motif.

- soit **160 €** pour les seniors féminines et seniors cette saison, - **40 €** si licencié au FCSI en 2020-2021.
- soit **130 €** pour les garçons nés en 2004, 2003 et 2002 et pour les filles nées en 2003 et 2002, - **30 €** si licencié au FCSI en 2020-2021.
 - **Une photo d'identité** (récente si nécessaire) mettre le nom du joueur au dos de la photo.
 - **Accepter le présent règlement** en rendant le bulletin d'inscription rempli, daté et signé.
 - **La demande de licence :**
 - A remplir et signer au stylo noir, sans ratures.
 - Assurance : le club ne prend pas en charge les garanties complémentaires.
 - **Faire remplir et signer le certificat médical par le médecin** (si nécessaire).

Pour les nouveaux joueurs ou venant d'un autre club : une photocopie de la carte d'identité

La licence ne pourra être demandée que si toutes les pièces sont fournies et remplies correctement. La photo et le certificat médical seront imprimés sur la licence.

Tout joueur déjà licencié dans un autre club doit s'acquitter du montant de la licence et de la mutation : 100 €. Chaque situation sera examinée par le bureau du FCSI. Ces conditions sont toutes à remplir obligatoirement avant le premier match officiel. Le joueur en défaut, n'étant pas couvert par l'assurance du Club, ne participera plus aux entraînements, ni aux matchs officiels, jusqu'à la régularisation de sa situation.

Article 2 : Lieu des entraînements et matchs.

Les entraînements et des matchs peuvent être répartis sur les sites de La Mure, Mens et Corps.

Article 3 : Décharge parentale.

Pour tous les joueurs mineurs en début de saison, la décharge parentale devra être obligatoirement remplie.

Article 4 : Modalités de paiement

Afin de faciliter le paiement, le montant de la cotisation et de la participation à la vie du club peuvent être réglées en 3 fois à l'inscription. Les chèques seront encaissés à un mois d'intervalle.

Article 5 : Comportement au sein du Club

Tout joueur licencié s'engage à se conformer à l'organisation du Club et à respecter :

- Le présent règlement établi par les dirigeants bénévoles,
- Les décisions et les choix des entraîneurs,
- Assister régulièrement aux entraînements prévus (état des présences tenu),
- Répondre aux convocations des matchs officiels, amicaux et stages,
- Participer, autant que possible, aux événements organisés et à la vie du Club,
- Prévenir de toute absence directement auprès des responsables de la catégorie,

Le FCSI n'étant pas un club de Foot Loisirs, y signer une licence oblige le joueur au strict respect des entraînements et des convocations aux matchs.

Toute absence non justifiée, expose le joueur concerné à une suspension temporaire déterminée par ses responsables

Article 6 : Comportement en match, ou après match

Le Club FCSI entend se conformer strictement aux dispositions adoptées par le District lors de son AG du 7 juillet 2007, en particulier en matière de « Lutte contre la violence » et dans le cadre du « Challenge du Fair- Play » sur les stades du département.

Tous les joueurs, dirigeants et entraîneurs sont concernés par ces dispositions

Un barème d'amendes disciplinaires pour fautes commises par un joueur, un dirigeant ou un club pendant ou après un match, est appliqué par le District.

Les points acquis par les sanctions sont comptabilisés au Challenge du Fair Play, et agissent directement sur les points acquis au championnat de l'équipe, sous forme d'un BONUS-MALUS.

Le calcul final est réalisé en fin de saison par le District.

Le mauvais comportement pénalise sportivement et financièrement :

Lui-même, l'Équipe et le Club !

Réciproquement, un bon comportement (ou normal) gratifie et récompense :

Lui-même, l'Équipe et le Club !

Vous pourrez consulter l'état de votre situation disciplinaire en créant un compte FFF avec votre licence qui vous sera transmis par la FFF.

Article 7 : Amendes joueurs

Le Club se réserve le droit de prononcer une sanction supplémentaire, correspondant à la gravité et la fréquence des sanctions constatées (la sanction maximale pouvant être l'exclusion du club).

Pour déposer vos demandes de licences des permanences auront lieu :

**Le jeudi 15 Juillet de 18H00 à 19H30,
Le samedi 21 août de 10H30 à 12H00**

- **au siège du FCSI à La Mure**
- **au stade Laurent Turc à Mens.**

Les horaires et les lieux des entrainements du début de saison seront transmis aux joueuses et joueurs ainsi que sur le site internet du club fin juillet.

Vos contacts au sein du FC Sud Isère

Responsables	Téléphone	Adresse mail	Entrainements
Préformation, Séniors et Féminines Mathieu BATAILLE	06 82 19 61 40	math.bataille@gmail.com	
Seniors Renaud HORBASIC Isak KOSE	07 83 99 91 66 06 99 18 54 97	renhorbasic@yahoo.fr kose.isak@gmail.com	Mardi 19h30 – 21h Stade Zewulko – La Mure Vendredi 19h30 – 21h Stade Lira – La Mure
Féminines Laurie STRAPPAZZON	06 07 96 62 87	lauriestrapp@hotmail.fr	
Seniors Fem Philippe LORENZI	06 82 25 41 07	lorenzi.espacesverts@orange.fr	Mardi 19h30 – 21h Stade Zewulko – La Mure Vendredi 18h – 19h30 Stade Lira – La Mure

Demande de licence de Football :

Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Le licencié doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre, et doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé, et attester d'une réponse négative à toutes les questions. Dans tous les autres cas, en particulier si le dernier fourni l'a été en 2018-2019, vous devez faire remplir le certificat médical disponible lors de la procédure Internet ou téléchargeable sur le site du FCSI. Lorsque vous le faites signer, vérifier que le médecin a bien mis son nom, le nom du bénéficiaire, son tampon et qu'il a bien signé. Tout doit être parfaitement **lisible**.

BONNE SAISON 2021-2022 AU SEIN DU FOOTBALL CLUB SUD ISERE



LA CHARTE DU FC SUD ISERE

Le slogan du club :

"Jouer et faire jouer pour le plaisir du jeu"

Le rôle des acteurs du club

<i>L'éducateur (trice)</i>	<i>Le joueur (se)</i>	<i>Le parent</i>
<ul style="list-style-type: none">* Porte la tenue du club* Assure la sécurité des enfants* Respecte ses joueurs, ses adversaires et les arbitres dans toutes les circonstances* Respecte l'enfant dans ses stades de développement* Respecte le matériel et les locaux* Respecte les horaires prévus* Adopte une attitude positive quelques soient les circonstances* Donne sa chance à toutes et tous* Garde l'autorité à propos des choix à faire	<ul style="list-style-type: none">* Respecte l'entraîneur* Respecte le matériel et les locaux* Respecte ses coéquipiers, ses adversaires et les arbitres dans toutes les circonstances* Respecte les horaires prévus* Respecte les choix de ses éducateurs* Respecte les règles du club (douche obligatoire, etc.)* S'entraîne dans une tenue adaptée au football* S'engage à venir régulièrement toute la saison (assiduité, sérieux ...)* Peut se faire expliquer un choix pris par ses éducateurs* Prévient en cas de retard ou d'absence	<ul style="list-style-type: none">* Prévient en cas de retard ou d'absence* Aide les éducateurs dans leur mission (accompagne lors des déplacements)* S'assure que l'encadrement est présent pour laisser son enfant* Encourage les équipes du FCSI dans le respect de ses adversaires* A toujours à l'esprit que le football est un plaisir et un jeu* Participe aux manifestations organisées par le FCSI* Va voir jouer, soutient l'équipe mais laisse les éducateurs animer* A une attitude positive vis à vis de son enfant

**RESPECT . TOLERANCE . NON - VIOLENCE
ENGAGEMENT . PONCTUALITE**



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » - LICENCIÉ MAJEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE (Changement de club ou renouvellement)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SI VOUS AVIEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL EN SAISON 2019/2020 OU 2020/2021,
répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**.

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :

OUI **NON**

- 1 | Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?
- 2 | Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3 | Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4 | Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5 | Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6 | Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

À CE JOUR :

OUI **NON**

- 7 | Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?
- 8 | Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9 | Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Bulletin d'inscription

Saison 2021 - 2022

Nom et Prénom du joueur :

Adresse complète :

C.P : Ville : Nationalité :

Date de naissance :/..../.... Lieu de naissance : Code Postal :

Tél joueur :

Email (obligatoire et lisible)

Taille du survêtement : **XS** **S** **M** **L** **XL**

Droit à l'image : si vous ne souhaitez pas que votre image soit diffusée dans la presse, sur nos sites internet, lors d'exposition de photos du club etc.... cochez cette case :
Diffusion des informations : pour faciliter la communication, nous allons donner à chaque joueur une feuille regroupant les numéros de téléphone, l'adresse et le mail de chacun. Si vous ne souhaitez pas diffuser ces informations cochez cette case :

SECURITE SOCIALE

Nom, prénom de l'assuré :

N° d'immatriculation :

Nom de la caisse : Adresse de la caisse :

.....

Si vous présentez une allergie (asthme ...) ou un problème de santé, notez-le ici.

Décharge parentale

- J'autorise le Football Club Sud Isère à prendre toutes les mesures d'urgences me concernant en cas d'accident ou d'affection aiguë ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation. De plus, j'autorise le médecin présent, **en cas de nécessité** à pratiquer une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.
- **Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement et la charte du FC Sud Isère.**
- Je date et signe le présent document avec la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour pouvoir ».

Fait à le

Signature du joueur ou de la joueuse
précédée de « lu et approuvé, bon pour pouvoir »